

Grille tarifaire

Transport collectif

Tarifs en vigueur le 1^{er} juillet 2023



Introduction

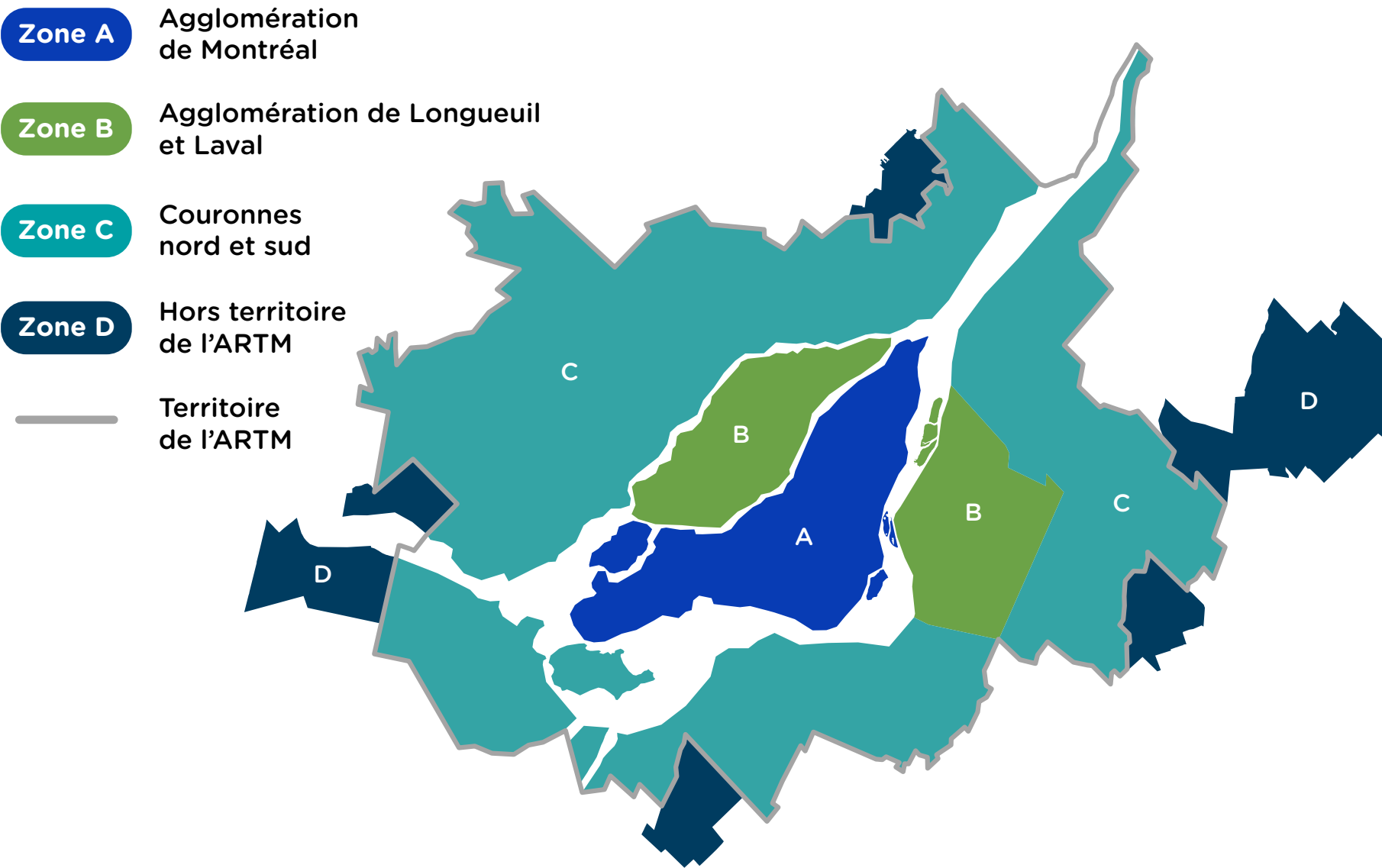
Depuis 2021, l'ARTM implante sur son territoire une refonte tarifaire. Largement réalisée en 2022, cette refonte se poursuit en 2023 et vise à simplifier et à harmoniser la tarification des services de transport collectif régulier et adapté du territoire métropolitain.

Voici les informations dont vous avez besoin pour trouver le bon titre de transport pour votre déplacement.

1. Identifiez votre zone de départ et votre zone d'arrivée

Il existe 4 zones tarifaires.

Il est possible de confirmer la zone tarifaire de votre municipalité en consultant le [tableau en annexe](#) de cette grille tarifaire.



2. Choisissez le titre de transport approprié à votre déplacement

Votre titre de transport doit être valide dans votre zone de départ, la ou les zone(s) que vous traversez, ainsi que votre zone d'arrivée, de même qu'à bord du ou des mode(s) de transport emprunté(s).

Les titres **Tous modes**, **Bus** et **Bus hors territoire** permettent de se déplacer sur l'ensemble du territoire métropolitain :



Les titres **Tous modes** permettent d'utiliser tous les modes de transport dans et entre les zones identifiées.

Exemple : Un titre **Tous modes AB** vous permettra de vous déplacer à bord de tous les modes de transport circulant entre Montréal (zone A) et Laval (zone B).



Le titre **Bus** permet d'utiliser les services de bus dans et entre les zones A, B et C.

Le titre **Bus hors territoire** permet d'utiliser les services de bus dans et entre les zones C et D, ainsi que sur les lignes de bus d'exo circulant dans la zone B.

Note : Les titres **Bus** et **Bus hors territoire** ne sont pas acceptés sur certaines lignes de bus : [consultez la liste des lignes exclues](#).



Bon à savoir

La grille tarifaire présente également d'autres titres de transport. Ceux-ci permettent une utilisation moins flexible des services de transport collectif, car ils sont limités à des secteurs ou à des modes spécifiques.

Tous modes, Soirée illimitée et Week-end illimité

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d’une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et validé, et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Les services de transport collectif offerts en zone A sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Montréal. Certaines conditions s’appliquent, informez-vous auprès de votre organisme de transport.

		La possession d’une carte OPUS avec photo est requise			Carte OPUS standard	Carte OPUS dédiée Tous modes AB, ABC, ABCD ou Bus hors territoire	Carte à puce occasionnelle	Carte magnétique
Titres de transport	Ordinaire	Réduit 6-17 ans	Réduit Étudiant 18 ans +	Réduit 65 ans +				
Déplacements dans la zone A								
1 passage, Tous modes A	3,75 \$	2,75 \$		2,75 \$	•		•	•
2 passages, Tous modes A	7,00 \$	5,00 \$		5,00 \$	•		•	
10 passages, Tous modes A	32,50 \$	21,75 \$		21,75 \$	•			
24 h, Tous modes A ¹	11,00 \$				•		•	
3 jours, Tous modes A ¹ (consécutifs, jusqu’à 23 h 59 le 3 ^e jour)	21,25 \$				•		•	
Hebdo, Tous modes A ^{1, 2} (du lundi au dimanche)	30,00 \$	18,00 \$		18,00 \$	•			
Mensuel, Tous modes A ^{1, 2}	97,00 \$	58,00 \$	58,00 \$	58,00 \$	•			
4 mois, Tous modes A ^{1, 2}		226,00 \$	226,00 \$	226,00 \$	•			
Déplacements dans et entre les zones A et B								
1 passage, Tous modes AB	4,50 \$	3,00 \$		3,00 \$		•	•	
2 passages, Tous modes AB	9,00 \$	6,00 \$		6,00 \$		•	•	
10 passages, Tous modes AB	42,50 \$	28,50 \$		28,50 \$		•	•	
24 h, Tous modes AB ¹	12,75 \$					•	•	
3 jours, Tous modes AB ¹ (consécutifs, jusqu’à 23 h 59 le 3 ^e jour)	27,00 \$					•	•	
Mensuel, Tous modes AB ^{1, 2}	155,00 \$	92,50 \$	92,50 \$	92,50 \$	•	•		
Déplacements dans et entre les zones A, B et C								
1 passage, Tous modes ABC	6,75 \$	4,75 \$		4,75 \$		•	•	
2 passages, Tous modes ABC	13,00 \$	9,00 \$		9,00 \$		•	•	
10 passages, Tous modes ABC	57,00 \$	38,00 \$		38,00 \$		•	•	
24 h, Tous modes ABC ¹	16,75 \$					•	•	
3 jours, Tous modes ABC ¹ (consécutifs, jusqu’à 23 h 59 le 3 ^e jour)	39,00 \$					•	•	
Mensuel, Tous modes ABC ^{1, 2}	190,00 \$	114,00 \$	114,00 \$	114,00 \$	•	•		
Déplacements dans et entre les zones A, B, C et D								
1 passage, Tous modes ABCD	9,25 \$	6,75 \$		6,75 \$		•	•	
2 passages, Tous modes ABCD	18,00 \$	13,00 \$		13,00 \$		•	•	
10 passages, Tous modes ABCD	79,00 \$	53,00 \$		53,00 \$		•	•	
24 h, Tous modes ABCD ¹	21,75 \$					•	•	
3 jours, Tous modes ABCD ¹ (consécutifs, jusqu’à 23 h 59 le 3 ^e jour)	54,00 \$					•	•	
Mensuel, Tous modes ABCD ^{1, 2}	263,00 \$	158,00 \$	158,00 \$	158,00 \$	•	•		
Soirée illimitée (valide de 18 h à 5 h)	6,00 \$				•	•	•	
Week-end illimité ¹ (valide du vendredi 16 h au lundi 5 h)	15,25 \$				•	•	•	

1. Ce titre est également accepté à bord de la ligne 747 – YUL Montréal-Trudeau de la STM.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.

Bus et Bus hors territoire

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d’une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et validé, et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Gratuit en tout temps pour les déplacements à l'intérieur :

- du secteur Chambly-Richelieu-Carignan;
- du secteur Le Richelain;
- du secteur Roussillon;
- du secteur Sainte-Julie;
- des villes de Beloeil et McMasterville, sur les lignes 27, 20B et T81 d’exo à la demande et la ligne de taxi collectif T80 du secteur Vallée-du-Richelieu (jusqu’au 30 juin 2023).

Autres déplacements gratuits (certaines conditions s’appliquent, informez-vous auprès de votre organisme de transport) :

- Les services de bus du RTL sont gratuits en dehors des heures de pointe pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Brossard, Boucherville, Longueuil ou Saint-Lambert.
- Les services de bus de la STL sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Laval.
- Les services de bus du secteur L’Assomption sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident dans MRC L’Assomption.
- Les services de bus du secteur Terrebonne-Mascouche sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Terrebonne ou Mascouche.
- Les services de bus circulant dans et entre les zones A, B et C sont gratuits pour les étudiants et les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Contrecoeur.
- Les services de bus circulant dans et entre les zones A, B et C sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Saint-Jérôme (jusqu’au 31 décembre 2023).
- Tous les services de transport collectif offerts en zone A sont gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à Montréal.



Vous vous déplacez en bus uniquement sur le territoire de la zone A ? Veuillez consulter la page des titres Tous modes.

		La possession d'une carte OPUS avec photo est requise			Carte OPUS standard	Carte OPUS dédiée Tous modes AB, ABC, ABCD ou Bus hors territoire	Carte à puce occasionnelle	Carte magnétique
Titres de transport	Ordinaire	Réduit 6-17 ans	Réduit Étudiant 18 ans +	Réduit 65 ans +				
								
Déplacements dans et entre les zones A, B et C								
1 passage, Bus	3,75 \$	2,75 \$		2,75 \$	•		•	
2 passages, Bus	7,00 \$	5,00 \$		5,00 \$	•		•	
10 passages, Bus	32,50 \$	21,75 \$		21,75 \$	•		•	
24 h, Bus ¹	11,00 \$				•		•	
3 jours, Bus ¹ (consécutifs, jusqu'à 23 h 59 le 3 ^e jour)	21,25 \$				•		•	
Mensuel, Bus ¹	108,00 \$	65,00 \$	65,00 \$	65,00 \$	•			
Déplacements dans et entre les zones C et D (Permettent aussi d'utiliser les services de bus d'exo circulant en zone B)								
1 passage, Bus hors territoire	3,75 \$	2,75 \$		2,75 \$		•	•	
2 passages, Bus hors territoire	7,00 \$	5,00 \$		5,00 \$		•	•	
10 passages, Bus hors territoire	32,50 \$	21,75 \$		21,75 \$		•	•	
24 h, Bus hors territoire	11,00 \$					•	•	
3 jours, Bus hors territoire (consécutifs, jusqu'à 23 h 59 le 3 ^e jour)	21,25 \$					•	•	
Mensuel, Bus hors territoire	108,00 \$	65,00 \$	65,00 \$	65,00 \$	•	•		

Comptant à bord du bus

Il est également possible de payer son déplacement en argent comptant directement à bord du bus. Dans un tel cas, la monnaie exacte est requise, et le coût du déplacement dépendra de vos lieux d'embarquement et de débarquement de ce même bus.

- Pour vous déplacer dans ou entre les zones A et B, le coût du passage en argent comptant est de 3,75 \$.
- Pour vous déplacer entre les zones A et C, le coût du passage en argent comptant est de 3,75 \$, si le trajet du bus emprunté ne circule pas sur le pont Samuel-De Champlain, autrement le tarif est de 6,75 \$.
- Pour vous déplacer entre les zones A et D, le coût du passage en argent comptant est de 9,25 \$.
- Pour vous déplacer dans ou entre les zones B, C et D, le coût du passage en argent comptant est de 3,75 \$, si le trajet du bus emprunté ne circule pas sur le pont Samuel-De Champlain, autrement le tarif est de 9,25 \$.

Vous devrez poursuivre votre trajet dans un autre service de transport ? Renseignez-vous auprès de votre organisme de transport sur les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement directement à bord du bus, ou prévoyez l'achat de votre titre de transport sur une carte OPUS ou une carte à puce occasionnelle, et ce, avant votre déplacement.

1. Ce titre est également accepté à bord de la ligne 747 – YUL Montréal-Trudeau de la STM.

Titres de bus spéciaux liés à la mise en service du REM

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d’une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et validé, et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans.

		La possession d'une carte OPUS avec photo est requise			Carte OPUS standard	Carte OPUS dédiée Tous modes AB, ABC, ABCD ou Bus hors territoire	Carte à puce occasionnelle	Carte magnétique
Titres de transport	Ordinaire	Réduit 6-17 ans	Réduit Étudiant 18 ans +	Réduit 65 ans +				
								
Pour les déplacements à bord des services de bus du RTL et de l'antenne Rive-Sud du REM								
10 passages, Transit RTL/REM	35,75 \$	23,75 \$		23,75 \$	● Tarif réduit		● Tarif ordinaire	
Mensuel, Transit RTL/REM	119,00 \$	72,00 \$	72,00 \$	72,00 \$	●			
Pour les déplacements à bord de certains services de bus d'exo et de l'antenne Rive-Sud du REM								
Mensuel, CRC-SJU-VR-REM ¹	167,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	97,00 \$	●			
Mensuel, CRC Marieville-REM ²	184,00 \$	108,00 \$	108,00 \$	108,00 \$	●			
Mensuel, LR-ROUS-REM ³	141,00 \$	82,50 \$	82,50 \$	82,50 \$	●			
Mensuel, VR Saint-Hyacinthe-REM ⁴	216,00 \$	126,00 \$	126,00 \$	126,00 \$	●			

1.

Le titre CRC-SJU-VR-REM permet d'utiliser toutes les lignes de bus des secteurs Chambly-Richelieu-Carignan, Sainte-Julie et Vallée-du-Richelieu (sauf pour les trajets passant par les municipalités de Marieville, Saint-Hyacinthe, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine), ainsi que l'antenne Rive-Sud du REM.

2.

Le titre CRC Marieville-REM permet d'utiliser toutes les lignes de bus du secteur Chambly-Richelieu-Carignan ainsi que l'antenne Rive-Sud du REM.

3.

Le titre LR-ROUS-REM permet d'utiliser toutes les lignes de bus des secteurs Le Richelain et Roussillon ainsi que l'antenne Rive-Sud du REM.

4.

Le titre VR Saint-Hyacinthe-REM permet d'utiliser toutes les lignes de bus du secteur Vallée-du-Richelieu ainsi que l'antenne Rive-Sud du REM.

Autres titres de transport (exo, RTL, STM, TRAIN, TRAM, navette fluviale)

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d’une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et validé, et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans.

		La possession d'une carte OPUS avec photo est requise			Carte OPUS standard	Carte OPUS dédiée Tous modes AB, ABC, ABCD ou Bus hors territoire	Carte à puce occasionnelle	Carte magnétique
Titres de transport	Ordinaire	Réduit 6-17 ans	Réduit Étudiant 18 ans +	Réduit 65 ans +				
Réseau de transport de Longueuil								
Mensuel, Accès 65 hors pointe ¹				32,75 \$	•			
Société de transport de Laval								
Journée Smog (paiement à bord du bus)	1,00 \$							
XTRA (juillet et août)		73,00 \$		73,00 \$	•			
Horizon 65+ (résidents de Laval âgés de 65 ans et plus)				0,00 \$	•			
Société de transport de Montréal								
Passage 747 ouest (paiement aux bornes de stationnement désignées de l'Agence de mobilité durable)	11,00 \$							
YUL Aéroport Mtl-Trudeau (paiement comptant à bord du bus, valide 24 h)	11,00 \$							
Groupe (1 adulte + 10 enfants de 6-13 ans)		20,00 \$						
exo – Secteur Haut-Saint-Laurent								
20 passages, Sainte-Martine – Montréal	147,00 \$	95,00 \$	131,00 \$	95,00 \$	•			
Mensuel, Sainte-Martine – Montréal	224,00 \$	131,00 \$	134,00 \$	131,00 \$	•			
exo – Secteur L'Assomption (valide également pour L'Épiphanie)								
6 passages, interne	18,85 \$	12,70 \$	12,70 \$	12,70 \$	•		•	
Mensuel, interne	85,50 \$	51,00 \$	51,00 \$	51,00 \$	•			
Platine (résidents de la MRC L'Assomption âgés de 65 ans et plus)				0,00 \$	•			
exo – Secteur La Presqu'Île								
1 passage, Circuits Presqu'Île hors territoire – Montréal (anciennement Express)	8,50 \$				•			
10 passages, Circuits Presqu'Île hors territoire – Montréal (anciennement Express)	65,50 \$	44,25 \$		44,25 \$	•			
Mensuel, Circuits Presqu'Île hors territoire – Montréal (anciennement Express)	208,00 \$	125,00 \$	125,00 \$	125,00 \$	•			
exo – Secteur Laurentides								
Passe-Atout (65 ans et plus)				26,50 \$	•			
Passe-Soleil (juillet et août)		42,00 \$	42,00 \$		•			
Passe-Temps (valide en semaine après 18 h, ainsi qu'en tout temps la fin de semaine et les jours fériés; valide également du 24 décembre au 2 janvier et lors de la semaine de relâche de la CSSMI)		18,75 \$	18,75 \$		•			

1. Ce titre est offert gratuitement aux aînés des villes suivantes : Longueuil, Brossard et Boucherville. Les résidents de la ville de Saint-Lambert peuvent également bénéficier de la gratuité du tarif Accès 65 hors pointe sous certaines conditions.

Autres titres de transport (exo, RTL, STM, TRAIN, TRAM, navette fluviale) (suite)

		La possession d'une carte OPUS avec photo est requise			Carte OPUS standard	Carte OPUS dédiée Tous modes AB, ABC, ABCD ou Bus hors territoire	Carte à puce occasionnelle	Carte magnétique
Titres de transport	Ordinaire	Réduit 6-17 ans	Réduit Étudiant 18 ans +	Réduit 65 ans +				
exo – Secteur Le Richelain								
Mensuel, Brossard	95,50 \$	57,50 \$	57,50 \$	57,50 \$	•			
exo – Secteur Sainte-Julie								
Passe estivale étudiante (valide du 1 ^{er} juin au 20 août)		57,00 \$	57,00 \$		•			
exo – Secteur Sud-Ouest								
Mensuel, Léry/Châteauguay/Kahnawake	96,00 \$	57,50 \$	57,50 \$	57,50 \$	•			
Mensuel, Salaberry-de-Valleyfield – Angrignon	236,00 \$	141,00 \$	141,00 \$	141,00 \$	•			
exo – Secteur Terrebonne-Mascouche								
6 passages, interne	18,10 \$	12,20 \$	12,20 \$	12,20 \$	•		•	
Mensuel, interne	90,00 \$	54,00 \$	54,00 \$	54,00 \$	•			
Passe-futée – Cégep de Terrebonne, interne		24,00 \$	24,00 \$		•			
Passe-futée – Cégep de Terrebonne, interne et externe		95,00 \$	95,00 \$		•			
Éco-passe (valide du 23 juin au 31 août inclusivement)		55,50 \$	55,50 \$		•			
exo – Secteur Vallée-du-Richelieu								
Annuel, carte intégrée			534,00 \$		•			
TRAIN								
6 passages, TRAIN 4	31,50 \$	21,00 \$		21,00 \$	•		•	
6 passages, TRAIN 5	33,75 \$	22,50 \$		22,50 \$	•		•	
Mensuel, TRAIN 3	144,00 \$	86,00 \$	86,00 \$	86,00 \$	•			
Mensuel, TRAIN 4	166,00 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$	•			
Mensuel, TRAIN 5	176,00 \$	106,00 \$	106,00 \$	106,00 \$	•			
TRAM								
Mensuel, TRAM 4	178,00 \$	107,00 \$	107,00 \$	107,00 \$	•			
Mensuel, TRAM 6 Sainte-Martine ou Marieville	246,00 \$	148,00 \$	148,00 \$	148,00 \$	•			
Navette fluviale								
1 passage, Navette fluviale (titre de transport vendu au quai d'embarquement)	5,50 \$							

Modalités tarifaires

Le *Règlement sur les conditions au regard de la possession et de l'utilisation des titres de transport pour les services de transport collectif de la région métropolitaine (A-33.3, R.3(2022))* établit notamment les conditions suivantes quant à la possession et l'utilisation des titres de transport pour l'accès aux services de transport en commun de la région métropolitaine.

Tous les titres de transport sont assujettis à la *Politique relative aux remboursements et aux échanges de titres de transport de l'Autorité régionale de transport métropolitain*.

Âge ou statut	Conditions	Tarifs
Enfant (0 à 5 ans)	L'enfant doit être accompagné d'une personne âgée d'au moins 14 ans en assumant la surveillance et qui a acquitté son droit de passage.	Gratuit
Enfant (6 à 11 ans)	L'enfant doit être accompagné d'une personne âgée d'au moins 14 ans en assumant la surveillance et qui a acquitté son droit de passage. Maximum de 5 enfants de 6 à 11 ans par personne accompagnatrice.	Gratuit
Enfant (6 à 15 ans)	Pour bénéficier du tarif réduit, l'enfant doit être âgé de 6 à 15 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et posséder une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : Enfant de 6 à 11 ans : 6,00 \$ Enfant de 12 à 15 ans : 15,00 \$	Réduit
Étudiant (16 ans et plus)	L'étudiant âgé de 16 à 64 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours, inscrit en tant qu'étudiant à temps plein, dans une institution scolaire reconnue par le ministère de l'Éducation (MEQ) ou le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et qui possède une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : 15,00 \$	Réduit
Personne âgée de 16 à 64 ans	Toute personne âgée de 16 à 64 ans qui n'est pas aux études à temps plein. Coût de la carte OPUS : 6,00 \$	Ordinaire
Aîné (65 ans et plus)	Toute personne âgée de 65 ans et plus, et qui possède une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : 15,00 \$	Réduit
Accompagnateur d'une personne handicapée	L'accompagnateur d'une personne handicapée voyage gratuitement lorsque cette dernière présente : • au réseau régulier, sa carte d'accompagnement délivrée par son organisme de transport; • au réseau régulier, sa carte d'admission aux services de transport adapté délivrée par son organisme de transport ou sa carte OPUS sur laquelle est encodée cette admission au transport adapté. La personne qui accompagne un usager des services de transport adapté ayant un statut d'accompagnement obligatoire ou aux fins de familiarisation, établi par le comité d'admission au transport adapté, est exempté d'acquitter son droit de passage.	Gratuit
Policiers et pompiers en uniforme	Les policiers et pompiers en uniforme sont admis gratuitement à bord des services de transport collectif.	Gratuit

Liste des municipalités par zone tarifaire

ZONE A			
Agglomération de Montréal			
Baie-D'Urfé	Dorval	Montréal	Pointe-Claire
Beaconsfield	Hampstead	Montréal-Est	Sainte-Anne-de-Bellevue
Côte-Saint-Luc	Kirkland	Montréal-Ouest	Senneville
Dollard-des-Ormeaux	L'Île-Dorval	Mont-Royal	Westmount

ZONE B			
Agglomération de Longueuil			
Boucherville	Greenfield Park	Longueuil	Saint-Hubert
Brossard	LeMoyne	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert
Laval			
Laval			

ZONE C			
Couronne nord			
Blainville	Lorraine	Rosemère	Saint-Joseph-du-Lac
Boisbriand	Mascouche	Sainte-Anne-des-Plaines	Saint-Sulpice
Bois-des-Filion	Mirabel	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Terrebonne
Charlemagne	Oka	Sainte-Thérèse	
Deux-Montagnes	Pointe-Calumet	Saint-Eustache	
L'Assomption	Repentigny	Saint-Jérôme	
Couronne sud			
Beauharnois	Kahnawake	Pincourt	Saint-Mathieu-de-Beloeil
Beloeil	L'Île-Perrot	Richelieu	Saint-Philippe
Candiac	La Prairie	Saint-Amable	Terrasse-Vaudreuil
Carignan	Léry	Saint-Basile-le-Grand	Varennes
Chambly	McMasterville	Saint-Constant	Vaudreuil-Dorion
Châteauguay	Mercier	Sainte-Catherine	Verchères
Contrecoeur	Mont-Saint-Hilaire	Sainte-Julie	
Delson	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Saint-Lazare	
Hudson	Otterburn Park	Saint-Mathias-sur-Richelieu	

ZONE D			
Hors territoire (nord)			
L'Épiphanie	Saint-Placide		
Hors territoire (sud)			
Marieville	Sainte-Madeleine	Sainte-Martine	
Rigaud	Sainte-Marie-Madeleine	Saint-Hyacinthe	